

"Le Pommeray"

Circuit E – Départ Mairie de Gilles

Boucle 6,5 Km
Balisage : Jaune



- 1 – Descendez la "Grande Rue" en direction du lieu-dit "Les Chauquettes". (2)
- 2 – Après avoir traversé le pont sur le Radon, tournez à gauche du lavoir, "rue Mouillée". Au croisement avec la "rue de la Champagne", tournez à gauche.
- 3 – Passez le pont de chemin de fer et dirigez-vous à gauche, en direction de l'antenne relais.
- 4 – Continuez tout droit, n'empruntez pas le chemin à gauche.
- 5 – A la fourche des deux chemins agricoles, prenez à gauche.
- 6 – Dirigez-vous à gauche sur la D115.2 et restez sur la "rue du Pommeray", n'allez pas à gauche dans le chemin longeant le verger (prudence sur 350 m, cheminez à droite de la chaussée pour votre sécurité).
- 7 – Prenez le chemin agricole à droite.
- 8 – Tournez à gauche en arrivant sur la D301.1s. Après 250 mètres, laissez sur votre gauche la D115.2 (La Bate - Bréval)
- 9 – Au carrefour avec la D115.10 (Les Berteaux - Garennes/Eure), continuez sur la D115.2, en direction de Gilles – Guainville.
- 10 – Traversez le pont du Radon et après le carrefour prenez sur votre gauche la route en sens interdit. Passez le pont de chemin de fer et allez tout droit en direction de l'église de Guainville, "rue du Bourg".
- 11 – Prenez la "rue de l'Eglise" à gauche avant l'église.
- 12 – Au cimetière, tournez à droite "rue de Paris", puis au carrefour à la "rue du Pré de Launay", tournez à gauche. Après avoir passé la ferme du Pré de Launay, tournez à gauche en direction de la forêt de Guainville.
- 13 – Tournez à gauche au premier chemin et, après avoir traversé la clairière tournez à droite dans la forêt.
- 14 – Traversez la route en laissant sur votre gauche la maison en lisière de la forêt.
- 15 – Arrivé "rue du Trou Borgnet", légèrement à votre gauche se trouve la sente "Banque de Ville". Engagez-vous dans cette sente, vous allez retrouver la "Grande Rue" et ainsi vous rejoignez votre point de départ.

Balisage PR

Continuité de direction	Changement de direction	Mauvaise direction

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnées Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune